


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
Date d'impression: 29/08/2013		
PROZEB	Page: 1/8	

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **PROZEB**
Matière(s) active(s) Mancozeb
Type de formulation WP (Poudre mouillable)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Fongicide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Protex NV/SA
Technologielaan 7
B-1840 Londerzeel
Tel. +32 (0)3 354 13 04
Fax +32 (0)3 354 01 07
e-mail: info@protexnv.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245
+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Pour la Belgique :

2.1.1 DSD/DPD

L'indication de danger

Xn, Nocif
N, dangereux pour l'environnement

Effets néfastes sur la santé humaine

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Danger pour l'environnement

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.1.2 CLP:

Symbole:

GHS 07, GHS 08, GHS 09

Mention d'avertissement

Attention

Effets néfastes sur la santé humaine

Skin Sens 1 : Peut provoquer une allergie cutanée.

Danger pour l'environnement

Repr. 2 : Susceptible de nuire au fœtus

Aquatic Acute 1 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 DSD/DPD

Pictogramme de danger



Nocif



Dangereux pour l'environnement

L'indication de danger

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R-phrases

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

R63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

S-phrases

S2 Conserver hors de la portée des enfants.


S7/8 Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S23 Ne pas respirer les aérosols.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
Date d'impression: 29/08/2013		
PROZEB	Page: 2/8	

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
 S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
 S61 Eviter le rejet dans l'environnement.

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
 SPo2 Laver tous les équipements de protection après utilisation.
 SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau (voir mesures anti-dérive).

2.2.2 CLP

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement :
 H-phrases

Attention
 H317: Peut causer une réaction allergique cutanée.
 H361d : Soupçonné de nuire à l'enfant à naître.
 H400: très toxique pour les aquatiques Vie.

P-phrases

P261: Éviter de respirer sa poussière / fumée / gaz / nuages de poussière / vapeurs / eau pulvérisée.
 P273: Eviter de le répandre dans l'environnement.
 P280: Portez des gants de protection / des vêtements de protection du corps/des yeux / de la face.
 P302 + P352: SI EN CONTACT AVEC LA PEAU: Lavez avec abondamment d'eau savonneuse.
 P308 + P313: EN CAS d'exposition ou de contact: Consultez un médecin P405: Stockez dans un endroit bien scellé.
 P501: Éliminez les contenus/contenants conformément aux lois locales et nationales

EUH-phrases

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Risque d'explosion des poussières


SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substances dangereuses	Teneur en % (m/m)	Numéro CAS/ Einecs/ Index CE	Classification selon DSD/DPD (symboles / R-phrases) ⁽¹⁾	Classification selon CLP ⁽²⁾
Mancozeb	80	8018-01-7 / - / 006-076-00-1	Xn, N R63 - R43 - R50	Skin Sens. 1 : H317 Repr. 2 : H361d Aquatic Acute 1 : H400 (M=10)
Inert ingredient	20	--	--	--

(1) Pour le texte intégral des phrases R: voir autres sections et section 16

(2) Pour le texte intégral des phrases H: voir autres sections et section 16

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
Date d'impression: 29/08/2013		
PROZEB	Page: 3/8	

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	Ne jamais donner un liquide à boire ou provoquer des vomissements si le patient est inconscient ou convulse
L'inhalation	Mettez-vous dans un endroit où il l'air est frais. Consultez un médecin si l'irritation survient.
L'ingestion	Ne jamais provoquer des vomissements. Si la personne est consciente, lui rincer la bouche avec de l'eau et lui donner beaucoup d'eau à boire. Ensuite, consultez un médecin. La décision de provoquer des vomissements ou non doit être prise par un médecin.
Contact avec la peau	Lavez immédiatement la peau avec abondamment d'eau savonneuse. Consultez un médecin si l'irritation survient.
Contact avec les yeux	Rincez abondamment les yeux avec l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. S'il y a des effets, consultez un médecin, un ophtalmologue de préférence.
Équipement de protection individuelle pour les secouristes	Si la possibilité d'exposition est réelle, rappelez-vous à la Section 8 pour des détails sur les équipements spécifiques de protection personnels. Les secouristes doivent veiller à la protection personnelle et utiliser les vêtements de protection recommandés.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion	Il peut y avoir douleur et rougeur de la bouche et de la gorge.
Contact avec la peau	Il peut y avoir une légère irritation sur le lieu du contact.
Contact avec les yeux	Il peut y avoir irritation et rougeur. La vue peut devenir floue.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Soin de soutien. Traitement basé sur le jugement du médecin en réponse aux symptômes que présente le patient.

Centre Antipoison (Bruxelles) : +32 (0)70 245 245

+24 h numéro d'appel d'urgence : +32 (0)14 58 45 45

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés	Eau en pluie. Dioxyde de carbone. Poudre chimique sèche. Alcool ou mousse de polymère
Inappropriés	Aucun ou jet d'eau plein

5.2 Dangers particuliers


Lors de l'incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus des produits de combustion de composition variée qui peuvent être toxiques et/ou irritant. Les produits de combustion sont : Sulfure d'hydrogène. Disulfure de carbone. Oxydes d'azote. Oxyde de soufre. Oxydes de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection et un appareil respiratoire autonome. Les ruissellements issus du liquide de lutte contre l'incendie peuvent être une source de pollution. Si la zone n'est pas trop exposée au feu et si les conditions le permettent, laissez le feu s'éteindre de lui-même, car l'eau issue de la lutte contre l'incendie peut augmenter le risque de contamination.

Méthode d'intervention

Ne pas laisser la poussière s'accumuler. Les couches de poussière peuvent s'enflammer par la combustion spontanée ou d'autres sources d'ignition. Les particules de poussière en suspension peuvent représenter un risque d'explosion. Garder les contenants froids en les arrosant d'eau. Endiguer les ruissellements pour empêcher la contamination des sources d'eau et les systèmes d'égout. Éviter d'inhaler la fumée. Travailler au vent par rapport à tout déversement.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
PROZEB	Date d'impression: 29/08/2013	
	Page: 4/8	

Protection des intervenants

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (SCBA) et de Protection vêtements contre les incendies (comprenant casque contre feu, manteau, pantalon, bottes et gants). Éviter tout contact avec ce produit pendant les opérations contre l'incendie. Si le contact est probable, changer à respiratoire autonome appareil et vêtements de lutte contre l'incendie et résistant pleine aux produits chimique. Si ce n'est pas disponible, porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec un appareil respiratoire autonome et combattre l'incendie à distance. pour protection équipement en post-incendie ou situations non-incendie de nettoyage, se reporter aux sections appropriées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminez toutes sources d'ignition. Ne pas créer de poussière. Portez des vêtements de sécurité appropriés et de protection des yeux /face (voir Section 8). Enlevez immédiatement les vêtements contaminés, lavez la zone de contact avec de l'eau et du savon, et lavez ces vêtements avant de les porter de nouveau ou éliminez-les convenablement.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Endiguez le déversement grâce à un système de rétention. Prévenez l'autorité de gestion des eaux au cas où le déversement est entré dans un cours d'eau ou dans le système d'égout.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les déversements doivent être nettoyés immédiatement en prenant grand soin de minimiser la production des poussières en suspension. Lors du nettoyage, n'utilisez pas des équipements qui produisent des étincelles. Collectez tous les déchets et mettez-les dans des contenants pouvant être fermés et marqués. En cas de déversements importants, barricadez la zone et contactez immédiatement le fabricant. Transférez vers un récipient hermétique et bien étiqueté pour l'élimination par des méthodes appropriées.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire de traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions


Ne pas consommer ou stocker des aliments dans l'aire de travail. Une ventilation appropriée est recommandée pour contrôler la formation de la poussière. Les équipements de transfert doivent être mis à terre et liés pour éviter les charges statiques et les équipements anti-étincelles doivent être utilisés.

Mesures hygiénique

Ayez une bonne hygiène corporelle. Lavez-vous les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et à la fin du travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit doit être stocké conformément aux réglementations locales. Stockez dans un endroit frais, sec, bien aéré dans le contenant d'origine. Ce produit est combustible et ne doit pas être exposé aux flammes ou à d'autres sources d'ignition. Ne pas laisser le matériel devenir humide ou surchauffé dans son lieu de stockage; la décomposition, l'altération ou l'incendie peuvent survenir. Ne pas conserver près des aliments, des boissons, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques, cosmétiques ou des engrais. Garder hors de la portée des enfants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
PROZEB	Date d'impression: 29/08/2013	
	Page: 5/8	

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide pour l'agriculture

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

--

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation appropriée d'évacuation machine.

Ventilation : Utiliser des contrôles d'ingénierie pour maintenir aéroporé niveau au-dessous des exigences de limites d'exposition ou de lignes directrices. S'il n'y a aucune exigences de limites d'exposition applicables ou les lignes directrices, utilisez uniquement avec une ventilation adéquate. Ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité devraient suffire pour la plupart des opérations ; Toutefois, pour les opérations poussiéreuses lunettes chimique.

- Protection des mains/de la peau

Pour bref contact, aucune précaution autre que ne nettoyer corps couvre-vêtements et des gants résistant aux produits chimiques devraient être nécessaire. Utiliser des gants résistant aux produits chimiques classés en vertu de la norme EN 374 : gants de protection contre les produits chimiques et les micro- organismes. Exemples de matériaux barrières gant préféré : Nitrile. Chlorure de polyvinyle ("PVC" ou "vinyle"). Néoprène. Lorsque prolongés ou répétés fréquemment contact peuvent survenir, un gant avec un indice de protection de 5 ou plus élevé (percée heure supérieure à 240 minutes selon EN 374) est recommandé. Lorsque qu'un bref contact est prévu, un gant avec un indice de protection 3 ou supérieur (temps de percée supérieur à 60 minutes selon EN 374) est recommandé. AVIS : Le choix d'un gant spécifique pour une application particulière et de la durée d'utilisation dans un milieu de travail devrait également prendre en compte tous les facteurs nécessaires au travail tels que, mais sans s'y limiter : autres produits chimiques qui peuvent être manipulés, physiques des exigences (coupe/protectrice, dextérité, protection thermique), ainsi que les instructions/spécifications fournies par le fournisseur de gants. Lorsque prolongés ou répétés fréquemment contact pourrait se produire, utilisation des vêtements imperméables à ce matériau de protection. Pour les situations d'urgence : utiliser des vêtements de protection imperméables à ce matériau. Sélection d'éléments précis dépendra de fonctionnement.


- Protection respiratoires

Porter un respirateur à double cartouche poussières et brouillards. Pour la plupart des conditions, aucune protection respiratoire ne doit être nécessaire. Toutefois, lorsque les directives d'exposition et/ou les niveaux de confort peuvent être dépassées utiliser un respirateur approuvé de purificateur d'air. Pour les situations d'urgence, utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence :	Poudre
Couleur :	Jaune verdâtre à jaune clair
Odeur :	Sulfureuse
pH du mélange :	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition/intervalle d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
PROZEB	Date d'impression: 29/08/2013	
	Page: 6/8	

Limites supérieures/inférieures d'explosivité:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	Négligeable
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Solubilité :	Dispersible
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Se décompose 192-204°C
Viscosité :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Température de fonte :	Non applicable
9.2 Autres informations	
Masse volumique apparente:	0,35 à 0,5 kg/L

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune donnée disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Acides et à l'humidité (en stock). Chaleur excessive. Flammes nues
10.4 Conditions à éviter	Acides et à l'humidité (en stock). Chaleur excessive. Flammes nues
10.5 Matières incompatibles	Acides
10.5 Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales de stockage et d'utilisation. Produits de décomposition thermique incluent sulfure d'hydrogène. Sulfure de carbone


SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Sur mélange	Évaluation en grande partie ou entièrement fondée sur des données pour la substance active.
Général	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Toxicité aiguë par voie orale	LD ₅₀ (rat) : > 5000 mg/kg. Faible toxicité en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë par voie cutanée	LD ₅₀ (rat) : > 5000 mg/kg. Contact prolongé avec la peau est peu susceptible d'entraîner l'absorption de doses nocives.
Toxicité aiguë par inhalation	LC ₅₀ (rat) : > 5.14 mg/L. Aucun effet indésirable attendu par cette voie d'exposition accessoire au bon maniement.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	(lapin) Essentiellement non irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	(lapin) Peut causer une irritation des yeux
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	(cobaye) Sensibiliser à la peau de cochon d'Inde.
Toxicité subchronique	Aucune donnée disponible
Cancérogénicité	Non classé comme: cancérogène
Tératologie	Non classé comme: tératogène
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée disponible
Effets de mutagénicité	Non classé comme: mutagène

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Sur mélange : Évaluation en grande partie ou entièrement fondée sur des données pour la substance active. Très toxique pour les organismes aquatiques.
-----------------------	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
PROZEB	Date d'impression: 29/08/2013	
	Page: 7/8	

Toxicité aiguë

Poissons(96h)	LC50 < 1,0 mg/L
Daphnies(48h)	EC50 < 1,0 mg/L
Algues (72h)	EC50 < 1,0 mg/L
D'autre organismes :	
Oiseaux	LD50 > 2000 mg
abeille	Par voie orale LD50 > 100 µg/bee Contact LD50 > 100 µg/bee

12.2. Persistance et dégradabilité

Demi-vie dans les sols est tributaire des conditions et du type de sol et est environ de 6 à 15 jours.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Selon la Directive 1907/2006/EC (REACH), aucune des substances, contenues dans ce produit est une substance PBT.

12.6. Autres effets néfastes

Très toxique pour aquatiques les organismes. polluant l'eau dangereux.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit Très toxique pour aquatiques les organismes. Ne pas contaminer l'eau, la nourriture humaine ou animale par élimination. Déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés dans une installation d'élimination des déchets approuvé. L'attention des utilisateurs est appelée sur l'existence éventuelle de règlements régionaux ou nationaux en ce qui concerne l'élimination. Jeter dans une décharge réglementée ou une autre méthode pour les déchets dangereuses ou toxiques

Emballage contaminé Jeter dans une décharge réglementée ou une autre méthode pour les déchets dangereuses ou toxiques


SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport routier (RID/ADR)

Nom d'expédition correct	Substance nocive pour l'environnement, solide, n.o.s. (Mancozèbe)
Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	9
Étiquette de danger	9
Code	M7
Groupe d'emballage	III

Transport par mer (IMO/IMDG)

Nom d'expédition correct	Substance nocive pour l'environnement, solide, n.o.s. (Mancozèbe)
Numéro ONU	3077
Classe(s) de danger pour le transport	9
Étiquette de danger	9
Code	M7
Groupe d'emballage	III
Dangers pour l'environnement	Oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Version 2 BE	
	Date: 04/03/2013	
Remplace: 20/5/2008		
Date d'impression: 29/08/2013		
PROZEB	Page: 8/8	

Transport aérien (OACI/IATA)

Nom d'expédition correct	Substance nocive pour l'environnement, solide, n.o.s. (Mancozèbe)
Numéro ONU	3077
Étiquette de danger	9
Groupe d'emballage	III

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

1999/13/CE (VOC) :	0%
Restrictions d'emploi :	Respecter les restrictions d'emploi pour les jeunes. Respecter les restrictions d'emploi pour enfant portant des mères et soins infirmiers.
L'eau : contamination classe (D)	Contamination de l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, respecter les instructions d'utilisation. Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, s'il vous plaît se référer aux conditions d'agrément prévues sur l'étiquette du produit.

SECTION 16: Autres informations

Classe:	Aquatic Acute 1 : Toxicité aquatique aigüe catégorie 1 Skin Sens 1 : Sensibilisant cutané catégorie 1 Repr 2 : Toxique pour la reproduction catégorie 2
Mise à jour:	Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes modifiés par rapport à la version antérieure, sont marqués d'un astérisque (*)

Dénégation de responsabilité. Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au EC Règlementation 1907/2006 (REACH) et son ajustement 453/2010, Directive 67/548/EEG, 1999/45/EG (DSD/DPD) et EC Règlementation 1272/2008 (CLP) en EC Règlementation 1107/2009 (PPP).

Fin du document.